Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 113 (1968)

Heft: 8

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Championnats d'été de la Division mécanisée 1

C'est dans la région de Payerne que se sont disputés, le 18 mai 1968, les traditionnels championnats d'été de la Division mécanisée 1. Comme cela avait déjà été le cas l'année précédente, cette manifestation s'est à nouveau déroulée sur un jour seulement et le succès de cette nouvelle formule — rappelons que ces concours se disputaient précédemment sur deux jours — a été confirmé.

119 patrouilles formées de 4 ou 5 hommes ont pris le départ de ces championnats marqués fort heureusement par le retour du beau temps.

Les deux parcours avaient été tracés au Nord de Combremont-le-Grand.

Pour la catégorie A, la distance totale était de 12 km 150 comprenant 600 m de dénivellation. Quant au parcours de la catégorie B, il était légèrement moins long puisqu'il ne comptait que 9,8 km.

Si sur le plan physique les parcours choisis n'ont pas paru très difficiles, les épreuves dites techniques et tactiques furent par contre plus sévères et posèrent parfois de sérieux problèmes aux patrouilleurs.

Malgré ceci, les résultats enregistrés furent excellents dans l'ensemble (notamment les performances en marche) et démontrent une fois encore que les activités sportives dans le cadre du service ou hors du service ont plus que jamais leur raison d'être.

J.C.

Chronique française

Les multiples applications du radar

Le radar était pour ainsi dire inconnu avant la guerre. Une seule application pratique avait été réalisée sur un navire de guerre français. L'invention est française mais elle passa aux Anglo-Saxons en 1940 et son nom est anglais, sigle que plus personne n'explique. Son vrai nom serait dispositif de détection électromagnétique à ondes centimétriques. — A la fin de la guerre, toutes les armées étaient équipées de radars et dès lors son développement a été prodigieux. Ses réalisations, aussi bien militaires, à l'origine, que civiles, ne se comptent plus et concernent l'un ou l'autre de ces deux secteurs.

Pour donner une définition sommaire du radar, il suffit de dire qu'il s'agit d'un rayon très resserré d'ondes, qui est directible sur un objectif; celui-ci en renvoie un « écho », qui peut être capté et interprété. Ce rayon est fait de fractions d'ondes, ou « lobes », tandis que les radiations naturelles sont faites d'ondes circulaires, ou semi-circulaires pour celles s'élevant au-dessus du sol, comme celles utilisées pour la radio. La vitesse de propagation du radar est de l'ordre de